

# Solidarité avec les PalestinienNEs : le NPA convoqué par la police judiciaire

vendredi 3 novembre 2023, par [NPA / NPA l'Anticapitaliste](#) (Date de rédaction antérieure : 3 novembre 2023).

Hier matin, jeudi 2 novembre, le NPA (en la personne du directeur de publication du site [nouveaupartianticapitaliste.org](#)) était convoqué au siège de la police judiciaire dans le cadre d'une enquête préliminaire pour "apologie publique d'un acte de terrorisme". Cette convocation faisait suite à des signalements contre le NPA, via la plateforme Pharos, par quatre associations, la LICRA, Avocats sans frontières, le Bureau national de vigilance contre l'antisémitisme (BNVCA) et l'Organisation juive européenne (OJE). Les faits reprochés concernent la publication d'un communiqué samedi 7 octobre, intitulé "Offensive de Gaza : nous sommes tous et toutes palestinienNEs".



*Crédit Photo. Photothèque Rouge / Martin Noda / Hans Lucas*

Dans un contexte d'interdictions de manifestations et de réunions publiques, la pression, y compris judiciaire, qu'exerce le pouvoir sur le mouvement de solidarité avec la lutte du peuple palestinien n'est pas étonnante, et ne se limite pas au seul NPA. En revanche, nous ne pouvons qu'être indignés et révoltés par l'accusation d'"apologie du terrorisme" lancée contre notre organisation, au vu des solidarités que nous exprimons et des principes et moyens d'action que nous défendons.

Depuis des décennies, le NPA (et avant lui la LCR) défend que, comme les autres peuples du monde, les PalestinienNEs ont des droits, nationaux et démocratiques, reconnus par l'ONU. Nous sommes solidaires du combat pour la satisfaction de l'ensemble de ces droits : droit à l'égalité sociale et politique, droit à l'autodétermination, droit au retour des réfugiéEs. Une lutte légitime pour l'égalité, qui affirme qu'il ne saurait y avoir de paix juste et durable dans la région, de coexistence entre les peuples (à commencer par les PalestinienEs et les IsraélienEs), si les droits des uns sont niés et bafoués au nom de la protection des droits des autres.

Notre soutien aux PalestinienEs inclut aussi le droit à la résistance face à l'oppression, si nécessaire par la lutte armée comme le reconnaissent aussi le droit international et diverses résolutions de l'ONU. Un positionnement qui ne signifie pas un soutien à toutes les actions menées. En Palestine comme ailleurs, nous refusons en particulier les crimes indiscriminés contre des civilEs, même dans un contexte de guerre, ce qui nous a conduit à dénoncer les tueries orchestrées par le Hamas - une organisation dont nous ne partageons ni le projet politique et idéologique, ni la stratégie, ni les modalités d'action telles que celles employées le 7 octobre - sans pour autant retirer une once de notre soutien à la légitimité de la lutte des PalestinienNEs.

Accuser le NPA d'"apologie publique d'un acte de terrorisme" et même d'"incitation à la haine

raciale” - accusation émanant d’une des quatre associations, comme l’audition l’a également révélé - c’est entretenir d’odieux amalgames et nous prêter des positions qui n’ont jamais été les nôtres. C’est aussi vouloir invisibiliser la solidarité avec un peuple sous occupation (y compris à Gaza, d’après le droit international) qui résiste légitimement à l’oppression et aux pressions d’une puissance colonisatrice et coupable de crimes de guerre. C’est enfin insulter notre histoire et nos combats, contre tous les colonialismes et tous les racismes, de l’antisémitisme à l’islamophobie.

Nous ne savons pas à cette étape si cette première convocation serait suivie d’une action en justice contre notre organisation, ordonnée par le parquet. Si tel était le cas, une telle action n’arrêtera de toute façon pas le combat du NPA en faveur de la justice pour le peuple palestinien et ses droits légitimes.

Montreuil, le vendredi 3 novembre 2023

**Nouveau Parti anticapitaliste (NPA)**

---

**P.-S.**

- NPA. Publié le Vendredi 3 novembre 2023 à 11h36 :  
<https://nouveupartianticapitaliste.org/communiqu/solidarite-avec-les-palestiniennes-le-npa-convogue-par-la-police-judiciaire>